

CONVALESCENCE

Tarif journalier par lit au 01/01/2022

- **40,00 €** soit 90 € - 50 € intervention Solidaris
 - **90,00 €** au tarif plein (autres mutuelles)
- N.B. En cas de refus d'intervention de la mutualité (par exemple, pour non respect de la durée minimum de séjour, ...), le tarif plein sera d'application.*
- Acompte de **500,00 €** par période de 10 jours – Paiement Bancontact possible
 - Lit complémentaire accompagnant valide : **55,00 € / jour** en pension complète

Sont compris :

L'hébergement en chambre équipée
 Les repas en pension complète
 Les animations internes
 La télévision écran plat et la télédistribution
 Le frigo
 Le WiFi en chambre

Compléments propres au convalescent :

Les soins infirmiers (application du tiers payant)
 La kinésithérapie
 Les visites du médecin dont celles d'entrée et de sortie obligatoires par le médecin attitré
 Les médicaments
 Le matériel de soin
 Le matériel d'incontinence
 Les communications téléphoniques
 Les dépenses personnelles (un bar, une boutique, une coiffeuse et une pédicure sont disponibles dans la maison)
 L'accès à l'espace mieux-être

Durée du séjour

Minimum 7 nuits, maximum 60 nuits par année civile (pour Solidaris)

Renseignements

La Maison de Mariemont asbl – Accueil : **064/887.111** et **064/861.100**

Fax : 064/887.399 – E-mail : mieuxetre@mariemontvillage.be – Site : www.lamaisondemariemont.be